

Lettre d'information

Le mot du Président



La Fondation des œuvres du Berry répond aux besoins urgents du territoire et à ceux qui demandent un soutien. Elle accompagne le Foyer St François pour l'accueil des réfugiés ukrainiens à Bourges, mais aussi les projets concernant l'éducation, les familles, la solidarité et la préservation du Patrimoine.

Aujourd'hui, en cette période de crise, votre soutien est important. Il participera à notre volonté à tous de ne laisser personne sur le bord du chemin et permettra de répondre aux demandes qui sont de plus en plus nombreuses.

Je compte vivement sur votre soutien.

Mgr Jérôme Beau

Archevêque de Bourges

Président de la Fondation des œuvres du Berry

APPORTEZ VOTRE DON À DES PROJETS CRÉATEURS
DE LIEN SOCIAL DANS LE BERRY
www.oeuvres-du-berry.org

Accueil des réfugiés

Fin février 2022 commençait la guerre entre l'Ukraine et la Russie. De nombreux réfugiés ukrainiens quittent alors leur pays **pour échapper au danger**.

Dès le mois suivant, une structure d'accueil d'urgence fut organisée dans le centre de Bourges, reçue dans les murs de la congrégation de l'Immaculée Conception.

D'une capacité de trente places, ce centre est géré par l'Association Saint François **avec l'aide de bénévoles**. Il bénéficie du soutien du Secours Catholique et de l'Ordre de Malte. Y sont reçus principalement des femmes et des enfants, les hommes étant souvent restés sur place.

Arrivant d'Ukraine, les réfugiés restent environ un mois place Mac Donald. Ils y trouvent un précieux soutien pour leurs premières démarches administratives et médicales.

L'objectif est ensuite de les aider à trouver une situation plus durable dans le diocèse.



Les dons faits à la Fondation des œuvres du Berry pour l'accueil des réfugiés sont reversés à l'Association Saint François. Cette association, composée notamment de professionnels, a besoin de moyens pour aider efficacement les réfugiés. Nous y contribuons grâce à votre générosité, à hauteur de 12 000€.



Parallèlement, de nombreux réfugiés de guerre sont arrivés sur le département. Il est apparu rapidement que les familles ukrainiennes accueillies avaient besoin d'accéder à des produits frais. Ces familles n'ayant aucun moyen de paiement, ni ressources, par solidarité, l'**Epicerie Solidaire de Bourges Nord** a accepté qu'elles s'approvisionnent régulièrement à l'ESBN en produits alimentaires et produits d'hygiène.

Contrairement aux règles de fonctionnement de cette Epicerie Solidaire, les réfugiés d'Ukraine ont bénéficié de la gratuité des produits. L'Epicerie est aussi devenue un lieu d'accueil où ils ont pu se retrouver et échanger avec des populations russo-phones (bénévoles et usagers).

La Fondation des œuvres du Berry a versé 2000€ à l'Epicerie Solidaire de Bourges Nord pour compenser les dons alimentaires gratuits aux réfugiés sans revenus.

La Fondation a attribué un soutien de 500€ à l'Association Berry-Tudy pour compléter les frais d'inscription de 2 enfants ukrainiens pour un séjour cet été à l'île-Tudy. **Voici les remerciements d'une maman reçus à la Fondation !**

Madame, merci beaucoup et part de moi Kshekholivca pour votre aide et votre voyage à la cong. de Bourges Tudy. En raison de la guerre en Ukraine, nous sommes maintenant privés d'une telle opportunité de voyages en non par nous-mêmes. Votre participation et votre solidarité ont permis à ma fille d'oublier un moment de la guerre et de profiter de la mer et de la communication avec les enfants français. »

2



Épicerie Sociale Mobile de Brenne

Le principe d'une épicerie sociale, vous connaissez ? Ressemblant à un **commerce de proximité** classique, elle permet à un public en difficulté économique de faire ses courses en proposant des denrées de qualité à 10% de leur valeur.

Mais dans un milieu rural, comment être accessible **aux personnes dans le besoin** ? En rendant cette épicerie sociale mobile, comme la camionnette du boulanger qui fait le tour des villages.

C'est ainsi qu'il y a un mois, l'Épicerie Sociale Mobile de Brenne a commencé ses tournées hebdomadaires. Les foyers inscrits ont rempli un dossier auprès d'organismes sociaux. Bientôt, une centaine de personnes pourront en bénéficier.

La base arrière est située à Vendoeuvre, village de la Brenne. Un lieu d'accueil y est adjoind, avec une vente sur place.

La Fondation de oeuvres du Berry soutient cette belle initiative !



Les Jardiniers d'Eau écologie & partage, tout est lié !

Saviez-vous qu'historiquement, on donne ce nom à ceux qui pratiquent le maraîchage sur des terrains accessibles seulement en bateau ? L'association berruyère des Jardiniers d'Eau cultive des parcelles de **nos marais de Bourges**. Une famille chrétienne ayant donné au Diocèse ce terrain, une belle initiative y a vu le jour en mars 2021.

Deux objectifs à cela : D'abord, apprendre à soigner notre maison commune, comme l'encourage l'encyclique Laudato Si. **Mais également œuvrer au lien social par le travail.**

Chaque jeudi matin, on y voit s'affairer des jardiniers bénévoles amateurs, sous la houlette d'un professionnel. Ce dernier forme ses apprentis aux techniques de maraîchage bio, sur les 2000m² en culture.

Les récoltes sont partagées entre les travailleurs. Occasionnellement, le surplus est donné à ceux qui en ont besoin. La production est variée : pommes de terre, salades, carottes, choux, haricots, betteraves, navets, radis, poireaux, persil, aneth, coriandre, oignons, ciboulette, courges, concombres, butternuts, tomates, patates douces ...

Grâce aux deux ruches acquises en début d'année, **la biodiversité y est soignée.** Une serre récemment installée permet par ailleurs de bichonner les jeunes semis.

Les Jardiniers d'Eau ont reçu la certification d'agriculture biologique pour la deuxième année consécutive !

La Fondation pour les œuvres du Berry a permis le lancement de ce projet par une subvention de 15 000 €. L'Église retrouve ainsi une certaine place dans ces marais, créés par des moines au XII^{ème} siècle.

Cette belle association accueille avec chaleur et bienveillance des personnes en précarité (migrants, handicapés, personnes isolées) et des personnes donnant du temps pour ce beau projet.

Les dons permettront de poursuivre le soutien aux Jardiniers d'Eau.



Pour en savoir plus
jardiniersdeau@gmail.com



Le clocher de Sainte-Solange

La Fondation soutient **la restauration** du clocher de l'église du village de Sainte-Solange, frappé par la foudre en 2019.

Grâce aux donateurs qui voudront bien soutenir le projet, le remarquable clocher-porche du XIIème devrait retrouver toute sa beauté et rendre dignement hommage à la sainte patronne du Berry.

Soucieuse de faire rayonner la beauté du patrimoine culturel local, la Fondation reversera le montant des dons reçus affectés à ce projet.

Accompagnons les initiatives locales !...

La Fondation des œuvres du Berry a été créée pour soutenir des projets d'intérêt général dans le Berry : solidarité, accueil de l'étranger, éducation, famille, insertion, développement durable, patrimoine, handicap, culture, santé... sont autant de domaines d'intervention que la Fondation pourrait soutenir sur notre territoire du Berry !

Sous égide de la Fondation Notre Dame, reconnue d'utilité publique, **la Fondation des œuvres du Berry agit grâce à votre générosité.**

Vous pouvez également participer au développement de la Fondation en étant ambassadeur : c'est-à-dire en nous mettant en relation avec des associations proches de vous ou de chez vous qui auraient besoin d'un soutien..

Nous comptons sur vous pour qu'ensemble nous soutenions les plus fragiles !

Bénédicte Bergerault, Déléguée Générale
benedicte.bergerault@oeuvres-du-berry.org

Directeur de la publication : Mgr Jérôme Beau
Rédaction : Bénédicte Bergerault avec la collaboration de Blandine Ponroy
Maquette : Fabien Poinard Impression : Société ASECA



JE SOUTIENS LA FONDATION

Je fais un don de :

€

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

◇ Par e-mail

E-mail

◇ Par voie postale

Je libelle mon chèque à l'ordre de
La Fondation des œuvres du Berry

Je renvoie ce bulletin accompagné de mon don dans une enveloppe timbrée Fondation des œuvres du Berry Maison diocésaine 23 rue Nicolas Leblanc 18000 Bourges

◇ M. ◇ Mme ◇ Mlle

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Date de naissance

/ /

OU Je fais un don en ligne :

www.oeuvres-du-berry.org

ET JE PROFITE D'AVANTAGES FISCAUX

- déduction de l'IR égale à 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

- déduction de l'IS égale à 60% du montant de votre don dans la limite de 20 000€ ou 0,5% de votre chiffre d'affaires.